



ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES SYSTEMES
FINANCIERS DECENTRALISES DU BURKINA FASO



RAPPORT D'ANALYSE DES
PERFORMANCES FINANCIERES DE 2013
DES MEMBRES DE L'AP/SFD-BF

Mai 2015

01 BP 5386 Ouagadougou 01, Burkina Faso
Tel : +226 25 36 44 83 Email : apsfdbf@fasonet.bf
Site web: www.apsfd-burkina.bf

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	2
LISTE DES GRAPHIQUES.....	3
LISTE DES TABLEAUX.....	3
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	4
PREFACE.....	5
INTRODUCTION.....	6
APERCU DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE AU BURKINA FASO.....	6
APERÇU DU MARCHÉ.....	8
INDICATEURS DE PORTEE.....	9
1. Nombre de caisses de base et points de services.....	9
2. Nombre de bénéficiaires.....	10
3. Dépôts.....	10
4. Encours de crédits brut.....	11
5. Nombre d'employés.....	13
INDICATEURS DE PERFORMANCE.....	14
1. QUALITE DU PORTEFEUILLE.....	14
a. Le Portefeuille à risque.....	15
b. Ratio d'abandon des créances.....	16
c. Ratio de couverture des risques.....	17
1. PERENITE ET RENTABILITE.....	18
a. L'autosuffisance opérationnelle.....	19
b. Rendement du portefeuille brut de crédit.....	19
c. Le rendement sur actif.....	20
2. GESTION BILANTIELLE.....	22
a. Ratio de liquidité de l'actif.....	22
b. Ratio de liquidité de l'épargne.....	23
3. EFFICIENCE OPERATIONNELLE.....	23
a. Ratio des charges d'exploitation.....	24
b. Nombre de clients par employé.....	24
c. Solde moyen de prêt.....	24
CONCLUSION.....	26
Annexe : Liste et sigle des SFD ayant participé au reporting de 2013.....	27

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Répartition des SFD selon la forme juridique.....	9
Graphique 2 : évolution de l'encours de crédit et de dépôt.....	13
Graphique 3 : Indicateurs de la Qualité du portefeuille du secteur.	15
Graphique 4 : SFD respectant la norme du portefeuille à risque à 90 jours.....	16
Graphique 5 : SFD respectant la norme du ratio d'abandon de créance.....	17
Graphique 6 : SFD autosuffisants.....	19
Graphique 7 : Rendement médian du portefeuille brut de crédits.....	20
Graphique 8 : SFD respectant la norme du rendement sur actif.....	21
Graphique 9 : Indicateur de la gestion du bilan	22
Graphique 10 : Indicateurs d'efficience et de productivité.....	25

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Les principaux indicateurs et statistiques des années 2010-2013 du secteur.....	8
Tableau 2: Les quinze plus grands SFD en termes de dépôt.	11
Tableau 3 : Les quinze plus grands SFD en termes d'encours de crédit.....	12

SIGLES ET ABREVIATIONS

AP/SFD-BF	:	Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés du Burkina Faso
BCEAO	:	Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest
DSC/SFD	:	Direction de la Surveillance et du Contrôle des Systèmes Financiers Décentralisés
SA	:	Société Anonyme
SARL	:	Société A Responsabilité Limitée
SFD	:	Système Financier Décentralisé
SP/PMF	:	Secrétariat Permanent pour la Promotion de la Microfinance
PROMFI	:	PROMotion de la MicroFinance par les Indicateurs
SMIG	:	Salaire Minima Interprofessionnel Garanti
RNB	:	Revenu National Brut

PREFACE

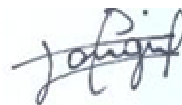
Ce second rapport sur la performance financière des membres de l'Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés du Burkina Faso (AP/SFD-BF) est une suite logique de la précédente. Il s'inscrit dans le cadre de l'Objectif Stratégique 1.2 : « Contribuer activement à la promotion du secteur de la microfinance » du plan stratégique et d'affaire 2014-2016 de l'Association, et celui de la mise en œuvre du programme « Finance Responsable par le biais du leadership local en Afrique Sub-Saharienne », promu par le SEEP Network qui est en partenariat avec l'Association depuis 2012.

Pour cette édition, l'équipe de rédaction de la Direction Exécutive de l'AP/SFD-BF composée de :

- Madame COULIBALY Perpétue, Directrice Exécutive, et de
 - Madame TINDANO/COMPAORE A. Leticia, Responsable du Système d'Informations et de Gestion,
- a été fortement appuyée par Madame Anne-Laure BEHAGHEL, consultante pour le compte du SEEP Network et chargée d'appuyer les différentes associations partenaires du programme pour l'élaboration des rapports de performance des membres.

L'équipe ose espérer que ce second rapport contribuera comme le précédent à une meilleure transparence du secteur de la microfinance du Burkina Faso, et invite ses lecteurs à des critiques et suggestions constructives, afin de lui permettre de perfectionner les futures éditions.

La Directrice Exécutive de l'AP/SFD-BF



Perpétue COULIBALY

INTRODUCTION

De par son expansion significative ces dernières années, le secteur de la microfinance du Burkina Faso s'est bien positionné tant dans le développement économique que social du pays.

Cependant, bien que les acquis ne soient plus à démontrer, le secteur connaît des difficultés parmi lesquelles nous pouvons retenir dans le cadre de notre rapport, « la faible publication et diffusion des données des SFD ».

Or, un secteur de la microfinance qui se développe nécessite une grande transparence, et de ce fait un suivi de ses indicateurs, voire une méthodologie de mesure et d'analyse de ses performances financières et de la gestion du risque.

Dans l'espoir de contribuer à une meilleure connaissance du secteur de la microfinance, l'AP/SFD-BF à travers son engagement pour la transparence financière collecte et traite les données de ses membres depuis quelques années déjà, et a depuis l'année 2012, diffusé des rapports de performance et de benchmark de ceux-ci. Ses membres, au nombre de soixante-quatre (64), dont cinquante-un (51) qui ont répondu au reporting pour cette édition du rapport, sont très représentatifs du secteur en terme de nombre (les faitières étant considérées), de diversité des formes juridiques, et de notre point de vue.

APERCU DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE AU BURKINA FASO

Le secteur de la microfinance au Burkina Faso est composé de deux grandes catégories de Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) :

- les SFD qui collectent des dépôts et accordent des prêts à leurs membres ou aux tiers, et
- les SFD qui accordent des prêts sans exercer l'activité de collecte des dépôts.

Comme formes juridiques, on a donc :

- les coopératives/mutualistes, qui représentent la forme prédominante;
- les sociétés en forme de Société Anonyme (SA) ;
- Les Sociétés Anonymes A Responsabilité Limitée (SARL);
- les associations.

Parmi les principaux intervenants dans le secteur, on peut citer :

- **Les acteurs chargés de la surveillance et du contrôle**
- ✓ Le Ministère chargé des Finances : qui assure la supervision et le contrôle des SFD par le biais de la Direction de la Surveillance et du Contrôle des SFD

- ✓ la Banque Centrale des États de l’Afrique de l’Ouest (BCEAO) et la commission bancaire : qui interviennent également dans le contrôle et la surveillance du secteur, à l’instar du Ministère chargé des Finances.

- **Les Acteurs chargés de la promotion**

Deux acteurs se partagent le rôle de la promotion du secteur de la microfinance :

- ✓ Le Secrétariat Permanent pour la Promotion de la Microfinance, créée par la Ministère de l’Economie et des Finances et qui prend en charge la fonction de promotion du secteur de la microfinance et les activités qui en découlent ; il assure le pilotage, la coordination et le suivi stratégique des appuis au secteur de la microfinance.
- ✓ L’Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés du Burkina Faso (AP/SFD-BF), créée en juin 2002 qui couvre l’ensemble des SFD du territoire burkinabè et œuvre à la défense des intérêts matériels et moraux de la profession et renforce les capacités de ses membres par des services de qualité adaptés à leurs besoins.

Lois et réglementation

L’activité de la microfinance au Burkina Faso est régie par la loi n° 023-2009/AN du 14 mai 2009 portant réglementation des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD). Laquelle loi impose à tout système financier décentralisé faisant partie du secteur à s’affilier au Réseau National, l’AP/SFD-BF, créée le 28 juin 2002 et comptant au 31 décembre 2013, soixante-sept (64) SFD faitières membres. Le secteur est contrôlé et supervisé par le Ministère de l’Economie et des Finances et la BCEAO.

Les avancées dans le domaine de la microfinance au Burkina Faso sont fort appréciables avec l’élaboration d’une deuxième Stratégie Nationale de Microfinance, adoptée le 11 janvier 2012 par le conseil des ministres. Cette nouvelle stratégie nationale de microfinance couvrira la période 2012-2016 et vise à favoriser l’accès d’une large proportion de la population à des produits et services financiers diversifiés offerts par des services financiers décentralisés pérennes évoluant dans un contexte légal et fiscal favorable.

Le Plan d’actions de mise en œuvre de cette stratégie nationale de microfinance s’articule autour de quatre axes stratégiques :

- La protection des intérêts et la préservation de la confiance de la clientèle des Services financiers décentralisés (SFD) ;
- Le renforcement des capacités institutionnelles, opérationnelles et de gestion des SFD ;
- L’amélioration en volume et en qualité de l’offre des produits et services financiers aux populations ;
- L’amélioration du cadre institutionnel.

APERÇU DU MARCHÉ

Comme mentionné plus haut, l'analyse du marché se fera par rapport aux données collectées de 2013 de cinquante-un membres qui ont effectué le reporting.

Contrairement à l'édition précédente, où la moyenne simple avait été utilisée pour l'ensemble des indicateurs calculés, la médiane a été choisie pour cette édition, conformément aux meilleures pratiques du secteur en matière de benchmark.

Notre analyse va se focaliser sur les indicateurs liés à la **pérennité et rentabilité**, à la **gestion bilantielle**, à la **qualité du portefeuille**, et à l'**efficacité opérationnelle**.

Tableau 1 : Les principaux indicateurs et statistiques des années 2010-2013 du secteur

INDICATEURS FINANCIERS	2010	2011	2012	2013
Nombre d'institutions ayant reporté leurs données à l'AP/SFD - BF	46	47	56	52
Qualité du portefeuille				
Ratio de couverture du risque	58.1%	61.5%	69.6%	66.5%
PAR90	6.4%	6.8%	7.1%	7.4%
Ratio d'abandon des créances	2.9%	1.8%	1.6%	1.1%
Gestion bilantielle				
Ratio de liquidité de l'actif	41.3%	35.1%	25.9%	20.6%
Ratio de liquidité de l'épargne	51.2%	41.3%	44.2%	33.6%
Pérennité et rentabilité				
Rendement sur actifs	-3.3%	-1.6%	-2.2%	-4.9%
Autosuffisance opérationnelle	76.4%	82.4%	85.4%	71.2%
Rendement du portefeuille brut de crédits	16.2%	18.9%	18.5%	17.4%
Efficacité opérationnelle				
Ratio des charges d'exploitation	24.2%	23.6%	26.3%	29.2%
Nombre de clients par employé	227	240	336	335
Nombre de crédit/employé	31	43	39	53
Solde moyen de prêt	435 130	398 722	432 610	412 041
Statistiques				
Nombre d'unités de base	354	272	285	242
Nombre de clients - total	1 790 254	1 824 046	1 446 843	1 528 819

INDICATEURS FINANCIERS	2010	2011	2012	2013
Nombre d'emprunteurs actifs	168 428	211 400	294 434	179 127
Nombre d'emprunteurs actifs-femmes	60 807	*117 354	60 547	72 264

Source : Base de données AP/SFD-BF 2013

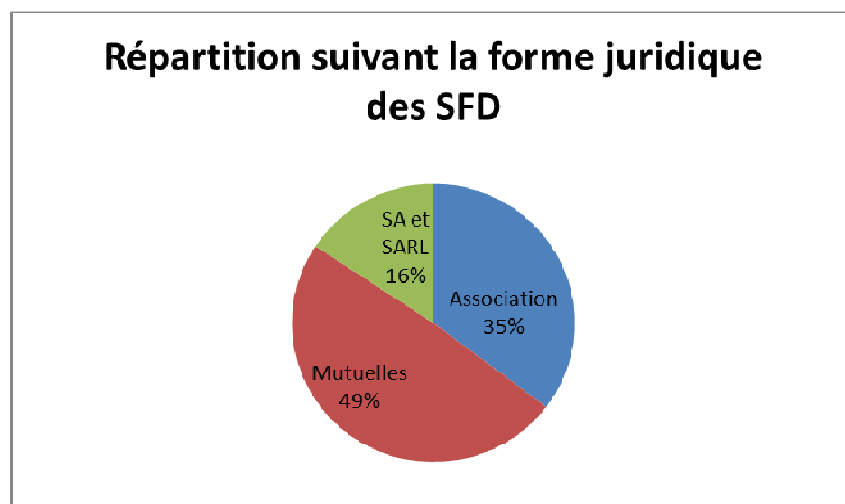
*Le nombre de crédit aux femmes est fortement élevé en 2011, du fait que GRAINE avait un nombre élevé de crédit aux femmes : 78 468

INDICATEURS DE PORTEE

Une répartition des membres selon leur forme juridique montre une forte prédominance des mutuelles à près de 49%.

Il faut noter qu'en 2013, deux institutions de crédit direct ont commencé des activités de collecte de l'épargne (GRAINE et ACFIME).

Graphique 1: Répartition des SFD selon la forme juridique



1. Nombre de caisses de base et points de services

La situation actuelle donne un nombre de 242 caisses de base, contre 285 en 2012. Pour ce cas, nous ne pouvons pas soutenir qu'il y a eu une variation, vu que ce ne sont pas exactement les mêmes SFD qui ont reporté au cours des deux années.

Cependant, une forte probabilité existe que le nombre de caisses soit revu à la baisse du fait de la nouvelle réglementation, car il y aura de plus en plus de

regroupement de petites caisses, et des fusions pour les plus grandes, pour mieux survivre.

2. Nombre de bénéficiaires

Les statistiques collectées auprès des membres donnent en 2013, 1 526 840 clients (hommes-femmes), avec une proportion de femmes de 637 378, en deçà de la moitié des bénéficiaires.

Jusqu'à là, deux structures à savoir GRAINE et le FAARF ne ciblent uniquement que les femmes. La problématique de l'accès des crédits aux femmes reste un challenge à relever par le secteur, vu qu'elle se résume en grande partie par le manque de garanties.

3. Dépôts

Les dépôts ne concernant que les structures qui en collectent, nous avons observé que le montant des dépôts qui s'élevait à **126,462 milliards de FCFA** en 2012¹ a connu une hausse de 39% en 2013 pour atteindre **143,176 milliards de FCFA** ; **cette hausse** pourrait en partie s'expliquer par la reconversion de quelques SFD de crédit direct à ceux d'épargne et de crédit.

Aussi, la Fatière des Caisses Populaires du Burkina qui à elle seule collectait 85% des dépôts en 2012, représente **77,55%** des dépôts du secteur en 2013.

Sans ses dépôts, le secteur ne comptabiliserait que **32,253 milliards FCFA** contre **31,933 milliards FCFA** en 2012.

Seulement dix SFD ont atteint au moins un milliard d'encours de dépôt en 2013.

¹ Total des dépôts des SFD ayant reporté leurs données à la fois en 2012 et en 2013, pour les besoins de la comparaison.

Tableau 2: Les quinze plus grands SFD en termes de dépôt.

SFD	Encours de dépôt (milliards FCFA)
FCPB	111, 414
COOPEC Galor	5, 953
CODEC-Ouaga	3, 582
URC Nazinon	3, 391
UMECAP	1, 663
URCCOM	1, 438
PAMF	1, 362
URCBAM	1, 170
FINACOM	1, 113
FAARF	1, 040
CBM	0,994
CODEC-Koudougou	0,962
UCEC Sahel	0,916
LSK	0,751
SOFIPE	0,741

4. Encours de crédits brut

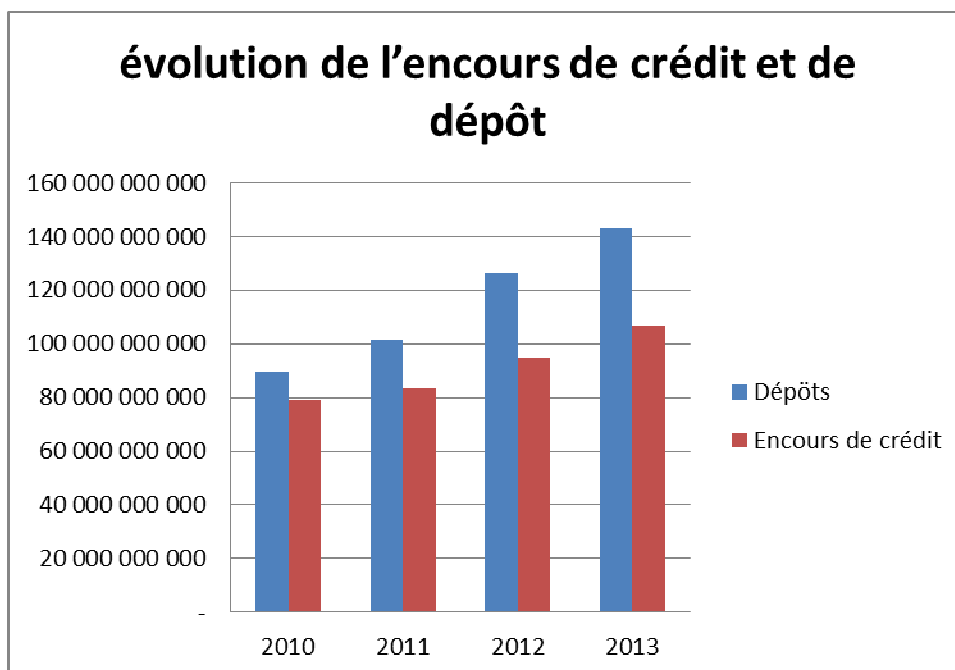
L'encours de crédits brut a connu une amélioration de 12,9%, passant de **94,740** milliards en 2012 à **106,965** milliards de FCFA en 2013 si on considère seulement le groupe de SFD ayant reporté au cours des mêmes années.

L'encours de crédit brut total en 2013 des membres se chiffre à **107,416** milliards de FCFA, avec la FCPB qui détient 70,54% de cet encours.

Tableau 3 : Les quinze plus grands SFD en termes d'encours de crédit

SFD	Encours de crédit (milliards FCFA)
FCPB	75, 701
FAARF	4, 633
URC Nazinon	2, 952
PAMF	2, 414
COOPEC Galor	2, 279
CODEC-Ouaga	2, 198
SOFIPE	1, 770
GRAINE-SARL	1, 747
URCCOM	1, 249
FINACOM	1, 118
ACEP-Burkina	1, 056
PRODIA-AC	0,980
ASIENA	0,838
UMECAP	0,719
Micro Crédit Fadima	0,698

Graphique 2 : évolution de l'encours de crédit et de dépôt



5. Nombre d'employés

Le nombre de personnes employées dans les structures de microfinance qui est de près de 2100 est resté quasi constant entre 2012 et 2013 ; en 2013, la moitié des employés des SFD sont des femmes.

La Faïtière des Caisses populaires détient le plus grand nombre d'employés, soit la moitié avec 1077 employés au total dont 754 employées femmes.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

NB : tous les ratios dans le document sont calculés en médiane, contrairement au rapport antérieur où les ratios étaient en moyennes simples, et ce pour garantir des ratios de référence représentatifs du secteur.

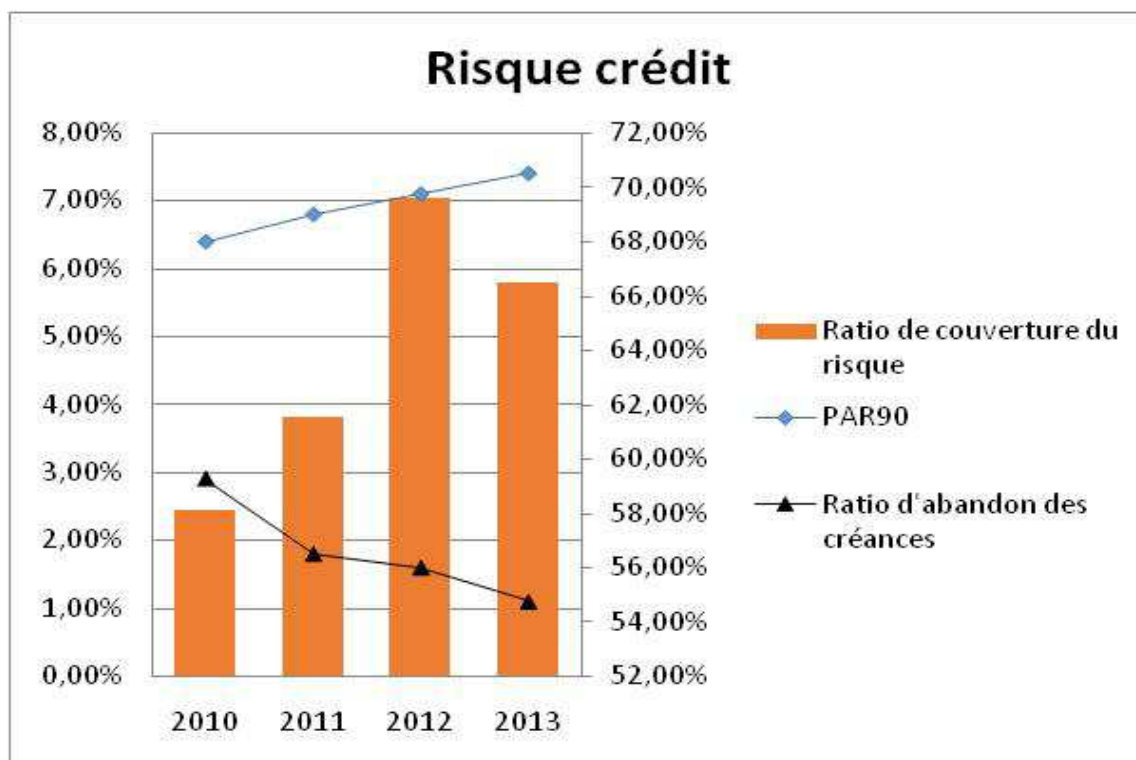
Pour chaque classe d'indicateur, nous présentons tous les indicateurs avec leurs définitions et un résumé de l'ensemble.

1. QUALITE DU PORTEFEUILLE

La qualité du portefeuille est essentielle pour le succès financier de toute institution de microfinance. Une baisse de la qualité du portefeuille peut indiquer un recul de la satisfaction de la clientèle, qui risque de se traduire par un faible taux de fidélisation et une hausse des coûts d'acquisition de clients. Elle peut également être le symptôme de problèmes au niveau de l'encadrement et de la surveillance du personnel.

INDICATEURS FINANCIERS	2010	2011	2012	2013
Qualité du portefeuille				
PAR90	6.4%	6.8%	7.1%	7.4%
Ratio de couverture du risque	58.1%	61.5%	69.6%	66.5%
Ratio d'abandon des créances	2.9%	1.8%	1.6%	1.1%

Graphique 3 : Indicateurs de la Qualité du portefeuille du secteur.



a. Le Portefeuille à risque

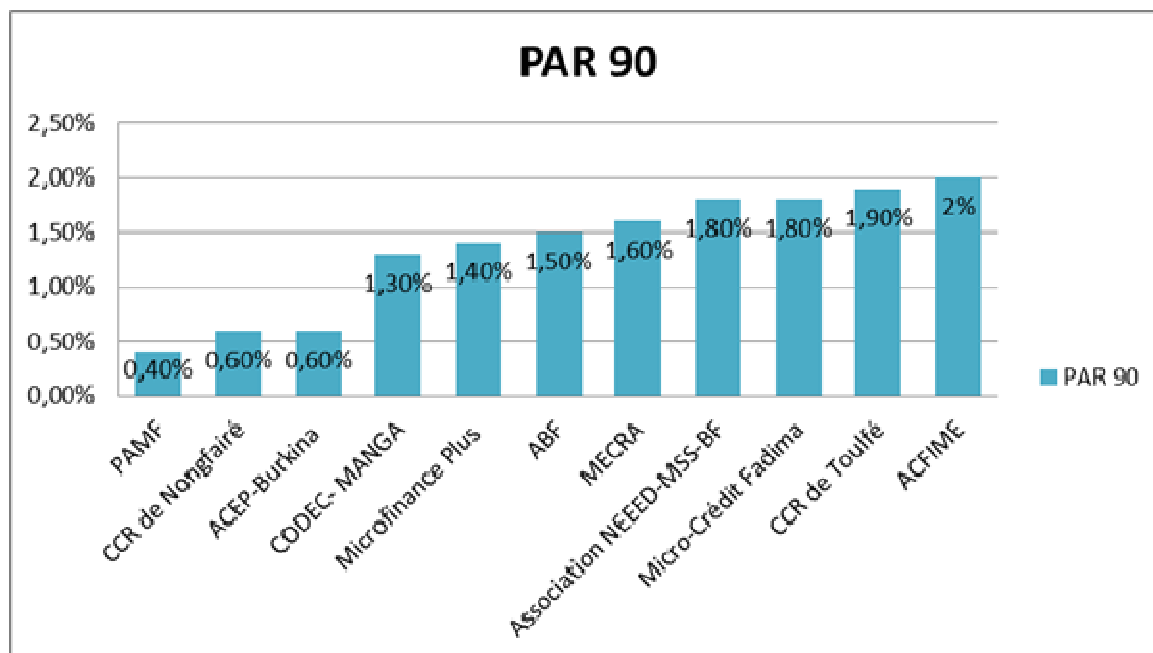
Le portefeuille à risque est important car il traduit le potentiel de pertes futures sur la base de la performance actuelle du portefeuille de crédits. Le ratio PAR est l'instrument le plus communément utilisé dans le secteur de la microfinance pour mesurer la performance de crédit.

Formule de calcul :

$$\text{PAR 90} = \frac{\text{Encours des Crédits ayant des Impayés excédant 90 jours}}{\text{Montant Brut du Portefeuille de Crédits}}$$

Norme BCEAO : <3%

Graphique 4 : SFD respectant la norme du portefeuille à risque à 90 jours



b. Ratio d'abandon des créances

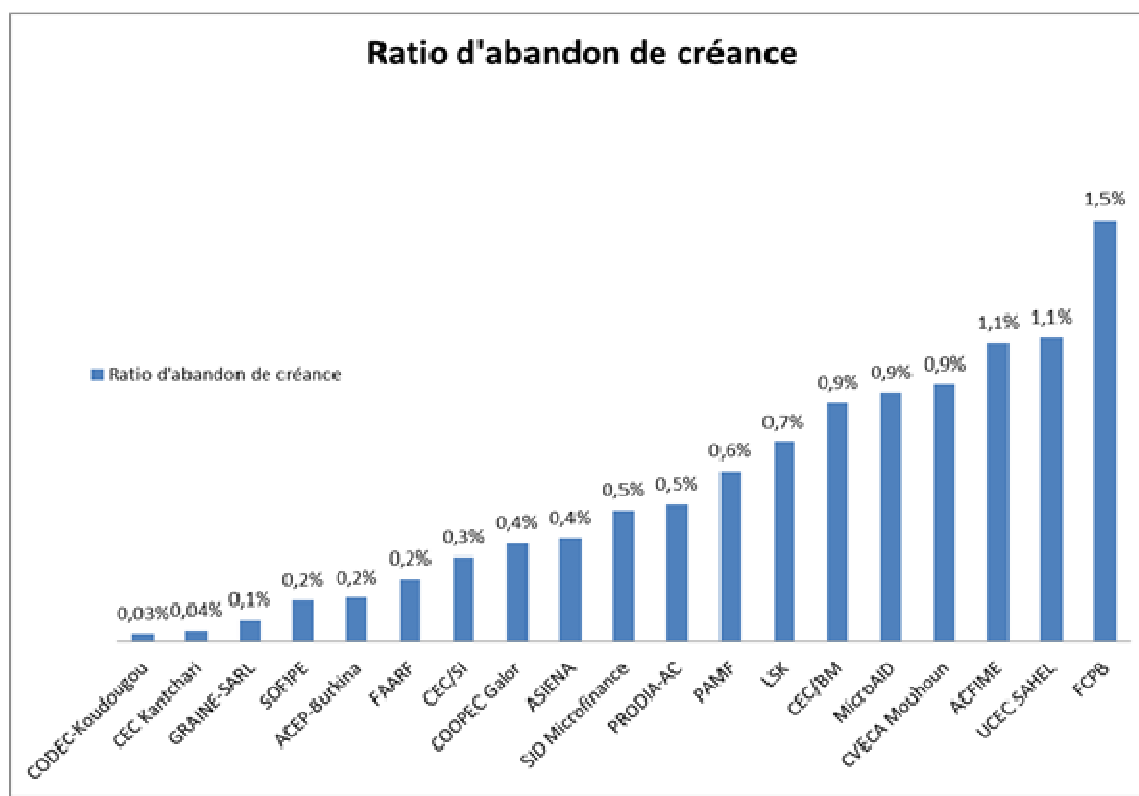
Le ratio d'abandon de créance renseigne sur la qualité passée de l'encours brut de crédits. Les abandons de créances constituent le plus grand danger pour une IMF, car elles se traduisent par une réduction de ses actifs qui passent en perte sèche pour l'institution si ces créances n'ont pas été provisionnées à 100%. Un ratio élevé peut traduire un problème au niveau des mesures de recouvrement.

Formule de calcul :

Ratio d'abandon de créances = Montant des crédits passés en perte / Encours brut moyen de crédits

Norme BCEAO : <2%

Graphique 5 : SFD respectant la norme du ratio d'abandon de créance



c. Ratio de couverture des risques

Le ratio de couverture du risque sert à mesurer la capacité des provisions pour créances douteuses à rendre compte des pertes potentielles sur crédits.

Formule de calcul :

Ratio de couverture du risque = Provisions pour créances douteuses / Portefeuille à risque > 90 jours

Norme BCEAO : $\geq 40\%$

En dehors des SFD COOPEC Galor et CEC/BM, tous les SFD respectent le ratio de couverture du risque.

Résumé :

L'analyse du PAR 90 nous montre un secteur sous le poids de créances en impayés, avec une valeur de cet indicateur quasi constante entre 2012 et 2013 et au-dessus de la norme. Seulement douze (12) SFD respectent cette norme dont un SFD de crédit direct parmi les trois (3).

Pour le cas du Burkina Faso, plusieurs causes pourraient justifier cette situation : le manque de manuel de crédit et de recouvrement, les mauvaises analyses de dossiers de crédit, le manque de formation des agents de crédit...

Pour parer certainement à ces impayés, nous constatons que les SFD dans leur ensemble ont plus mis l'accent sur leur provisionnement : 66,5%, en maintenant un taux d'abandon de créance très acceptable qui respecte la norme.

Cependant un effort reste à faire au niveau des SFD pour assainir leurs portefeuilles.

Seulement trois SFD à savoir : **Première Agence de Microfinance, ACEP-Burkina, ACFIME** respectent l'ensemble des trois indicateurs de la qualité du portefeuille.

1. PERENITE ET RENTABILITE

Les ratios de rentabilité et de pérennité traduisent la capacité de l'IMF à maintenir son activité et assurer sa croissance dans le futur.

INDICATEURS FINANCIERS	2010	2011	2012	2013
Pérennité et rentabilité				
Autosuffisance opérationnelle	76.4%	82.4%	85.4%	71.2%
Rendement du portefeuille brut de crédits	16.2%	18.4%	16.3%	15.9%
Rendement sur actifs	-3.3%	-1.4%	-2.2%	-4.9%

a. L'autosuffisance opérationnelle

L'autosuffisance opérationnelle est la mesure la plus élémentaire de la pérennité. Elle indique si les produits d'exploitation sont suffisants pour couvrir toutes les charges d'exploitation.

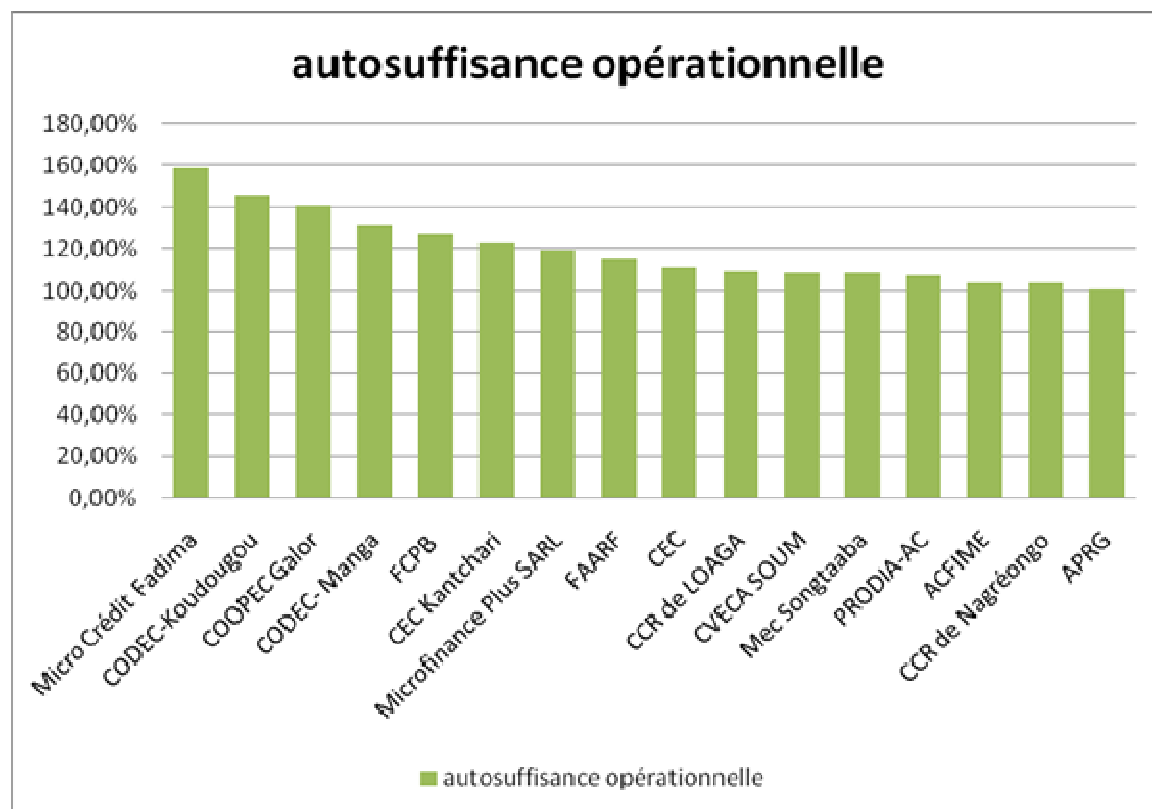
Formule de calcul :

$$\text{autosuffisance opérationnelle} = \frac{\text{Produits financiers} / \text{Charges financières} + \text{dotation aux provisions} + \text{amortissements} + \text{charges d'exploitation}}{\text{Charges financières} + \text{dotation aux provisions} + \text{amortissements} + \text{charges d'exploitation}}$$

Norme BCEAO : >130%

Norme internationale : ≥100%

Graphique 6 : SFD autosuffisants



*Nous n'avons pas int gr  le SFD CCR de Nongfair  qui a un ratio d'autosuffisance op rationnelle de 481%.

b. Rendement du portefeuille brut de cr dit

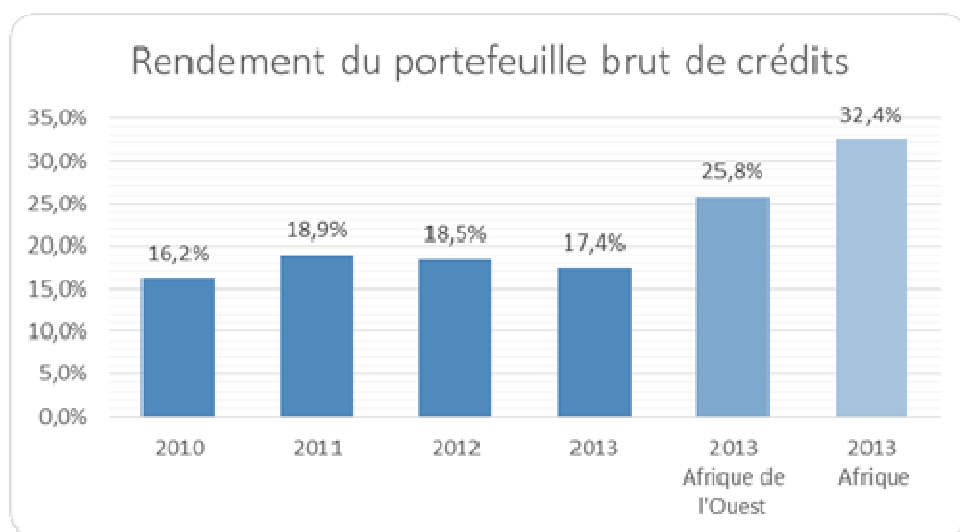
Le rendement du portefeuille brut de cr dits, ou rendement du portefeuille, mesure la valeur des int r ts, frais et commissions r ellement per us des clients

pendant la période. Ce ratio est le premier indicateur de la capacité d'un SFD à générer du profit.

Formule de calcul :

Rendement du portefeuille brut de crédit = Intérêts, frais et commissions perçus sur le portefeuille de crédits / Encours de crédits brut moyen

Graphique 7 : Rendement médian du portefeuille brut de crédits



c. Le rendement sur actif

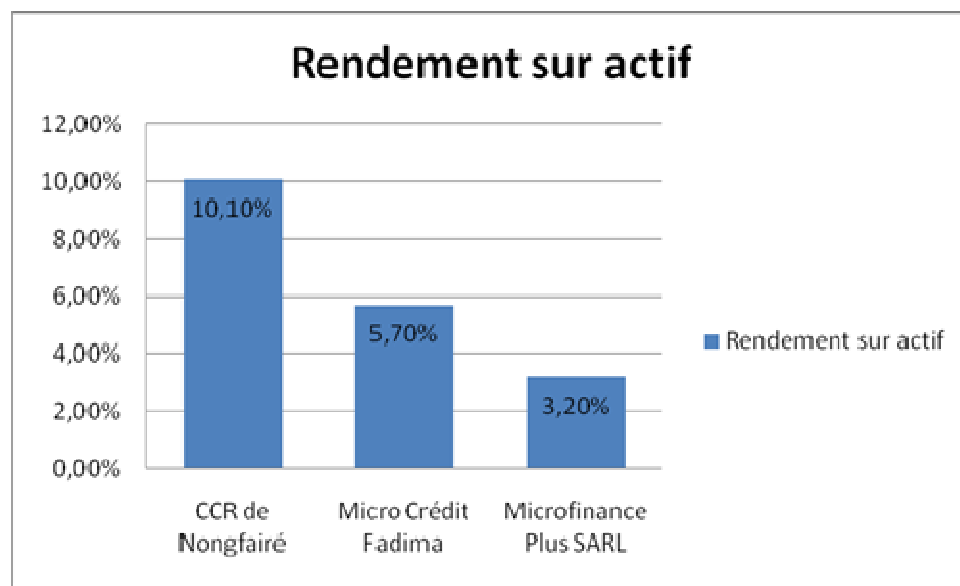
Il renseigne sur la performance des actifs de l'institution, visant à optimiser leur rentabilité. Ce ratio inclut non seulement le rendement du portefeuille mais aussi tous les autres produits tirés des placements et autres activités d'exploitation.

Formule de calcul :

Rendement de l'actif = Résultat net après impôt et avant subvention / Actif total moyen

Norme BCEAO : >3%

Graphique 8 : SFD respectant la norme du rendement sur actif



Résumé :

L'autosuffisance opérationnelle n'est pas encore atteinte, (seize (16) institutions sur l'ensemble ont un ratio d'autosuffisance opérationnel d'au moins 100% en 2013. Le rendement des actifs est négatif : 100 FCFA de l'actif génèrent une perte de 4.9 FCFA pour une institution médiane en 2013. La faiblesse de la rentabilité du portefeuille explique en partie ce constat (17,4% en 2013) ; cette valeur est extrêmement faible comparativement aux valeurs benchmark² de l'Afrique de l'Ouest qui se situe autour de 26% pour 2013.

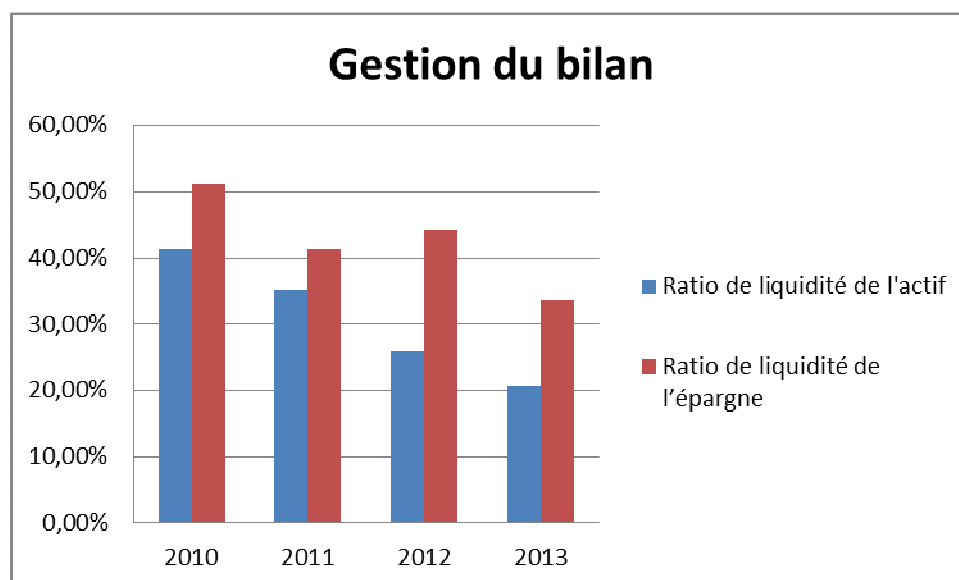
L'une des conclusions de cette analyse, serait une revue de la tarification des produits et services des institutions, qui, dans le souci de se conformer au taux de l'usure de 27% ramené à 24% par la BCEAO, offrent des taux d'intérêt sur les produits de crédit relativement faible, qui ne leur permettent pas de pouvoir dégager une marge suffisante afin d'assurer leur viabilité.

² Source : MIX Market, analyse sur les données 2013 des pays d'Afrique de l'Ouest

2. GESTION BILANTIELLE

INDICATEURS FINANCIERS	2010	2011	2012	2013
Gestion bilantielle				
Ratio de liquidité de l'actif	41.3%	35.1%	25.9%	20.6%
Ratio de liquidité de l'épargne	51.2%	41.3%	44.2%	33.6%

Graphique 9 : Indicateur de la gestion du bilan



a. Ratio de liquidité de l'actif

Ce ratio indique le niveau de disponibilités et d'équivalents que le SFD maintient pour couvrir les dettes à court-terme. Le SFD s'assure qu'il a suffisamment de liquidités pour remplir toutes ses obligations à court-terme, c'est-à-dire à moins de 12 mois.

Formule de calcul :

Ratio de liquidité = Caisse + Placements à des fins de transaction / (Dépôts à vue + Dépôts à terme CT + Emprunts à court terme + Intérêts à payer sur dette financière + Charges à payer et autres dettes à court terme)

Norme BCEAO : > 2% ; institution de crédit direct

> 5% ; institution d'épargne et de crédit.

b. Ratio de liquidité de l'épargne

Ce ratio apporte plus de précision sur la capacité de l'IMF à maintenir un niveau de disponibilités à l'égard de ses déposants. Il indique combien, sur l'ensemble de ses dépôts, sont disponibles quasiment immédiatement.

Formule de calcul :

**Ratio de liquidité de l'épargne = Caisse + Placements à des fins de transaction/
Dépôts**

Résumé :

Au regard des pourcentages affichés, le niveau de disponibilités est bon pour l'ensemble des SFD, même si la tendance est à la baisse : 20.6% en 2013 contre 25,9% en 2012. Les SFD maintiennent un niveau de liquidité de l'épargne en baisse constante depuis 2010 (de 51,2% en 2010 à 33,6% en 2013), mais encore suffisant pour garantir une disponibilité d'espèces à l'égard des déposants.

3. EFFICIENCE OPERATIONNELLE

Les indicateurs d'efficacité et de productivité reflètent l'efficacité avec laquelle le Système Financier Décentralisé utilise ses ressources, en particulier ses actifs et ses ressources humaines.

INDICATEURS FINANCIERS	2010	2011	2012	2013
Efficacité opérationnelle				
Ratio des charges d'exploitation	24.2%	23.6%	26.3%	29.2%
Nombre de clients par employé	227	240	336	335
Nombre de crédits par employé	31	43	39	53
Solde moyen de prêt	435 130	398 722	432 610	412 041

a. Ratio des charges d'exploitation

Le ratio de charges d'exploitation permet aux dirigeants de comparer rapidement les charges administratives et les charges de personnel avec le rendement réalisé par l'IMF sur l'encours brut de crédits. C'est pourquoi il est souvent appelé *ratio d'efficience*. Suivre la tendance de ce ratio est un moyen simple d'observer si l'IMF améliore son efficience à mesure qu'elle développe son portefeuille de prêts.

Formule de calcul :

Charges d'exploitation rapportées à l'encours brut moyen de crédits =
Charges d'exploitation / Encours brut moyen de crédits
Norme BCEAO : <=35%

b. Nombre de clients par employé

La mesure de la productivité globale du personnel est indispensable. Elle implique d'examiner la capacité des employés du SFD à gérer tous les clients, à savoir emprunteurs, épargnants volontaires et autres clients.

Le nombre d'emprunteurs actifs est une indication de l'efficacité opérationnelle du SFD : plus le chiffre est élevé, plus cela indique que le SFD a une gestion optimisée de la charge de travail de ses agents, et une répartition efficace de ses ressources humaines, entre personnel de terrain et personnel administratif. En revanche, un indicateur trop élevé pourrait indiquer un risque sur la qualité de service (trop d'emprunteurs à suivre par personne est un risque).

Formule de calcul :

Clients par employé = Nombre de clients / Nombre d'employés
Norme BCEAO : >115

c. Solde moyen de prêt.

Le solde moyen de prêt est l'un des critères indicatifs de la cible de population servie par le SFD.

Formule de calcul :

Solde moyen de prêt = Encours brut de crédits / Nombre de crédits en cours

Le ratio des charges d'exploitation est dans les normes de la BCEAO : 29,2% ; cependant, il se situe au-delà des normes internationales (qui admettent comme meilleur intervalle entre 15 et 25%) et du benchmark en Afrique de l'Ouest se situe lui à 23.3%.

Vu par rapport à l'ensemble de ces normes, les structures de crédit direct sont bien en deçà de cet intervalle car affiche 11.5% pour ce ratio. Seize SFD ont ce ratio au-dessus de la norme, et sept l'ont au-delà de 100%, ce qui est alarmant pour ces institutions, vu que cet indicateur nous indique combien coûte à l'institution 100 FCFA de crédit qu'elle octroie à un client.

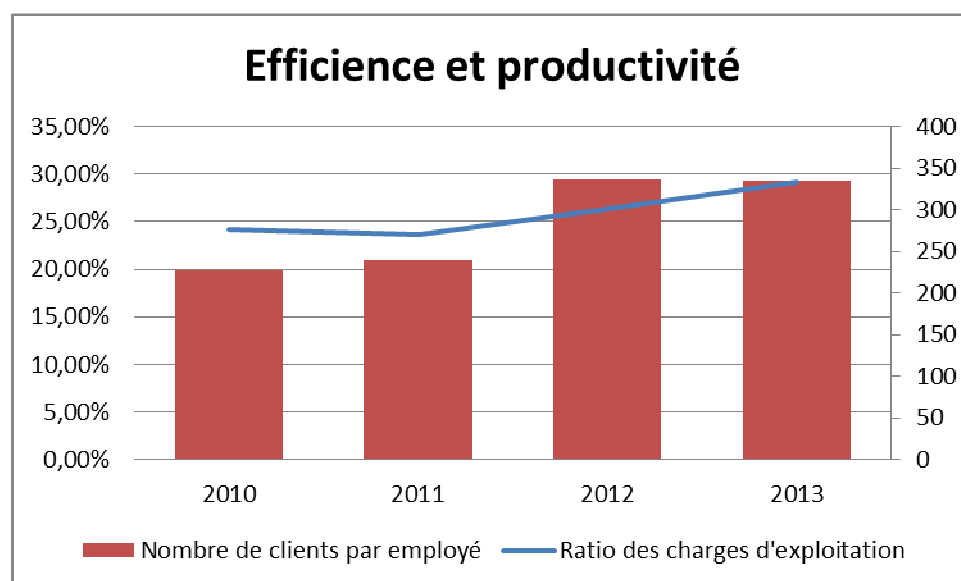
Le nombre de clients par employé est quasiment le triple par rapport à la norme en 2013, ce qui pose un problème dans le suivi de la clientèle, et une charge de travail plus importante pour les employés quand on sait que dans la plupart des SFD, il y a cumul de postes.

Le solde moyen de prêt en moyenne des quatre années est d'environ **400 000FCFA**, ce qui représente 106% du RNB annuel par habitant. (Notons que le Salaire Minima Interprofessionnel Garanti est de **33 139FCFA** soit **397 668FCFA** l'an, et le RNB par habitant de **375 000 FCFA** en 2013).

Cependant, même si cet indicateur n'est pas fiable comme estimation du niveau de pauvreté des clients, il est encore utilisé par les SFD pour suivre le degré de portée parmi les clients à faibles revenus. La taille des prêts est également un facteur majeur de rentabilité et peut être utilisée pour établir des projections de croissance du portefeuille.

En 2013 au Burkina Faso, le montant du solde moyen de prêt le plus élevé est de **2,738 millions FCFA** et le plus petit montant de cet indicateur s'élève à **1.361 FCFA** pour la même année. La médiane se situe à **412 000 FCFA** soit 115% du PNB par habitant.

Graphique 10 : Indicateurs d'efficacité et de productivité



CONCLUSION

L'analyse des différents indicateurs nous montre que le secteur de la microfinance du Burkina n'est pas à ses beaux jours jusque-là.

Même si on observe de bons indicateurs relatifs à l'efficacité opérationnelle, à la gestion du bilan, il faut reconnaître que tant que les SFD ne seront pas autosuffisantes et croulant sous le poids des impayés, leur pérennisation sera difficile.

Seulement quelques SFD présentent de bons indicateurs, et nous les encourageons à maintenir leurs performances ou mieux, à les améliorer, et exhortons les autres à plus d'ardeur, pour relever le défi de leur mission pour la plupart qui passe par leur pérennisation.

L'AP/SFD-BF profite lancer un appel à tous les SFD à faire le reporting à son niveau, mais également au niveau du site du MixMarket qui est un de ses partenaires, afin de permettre de faire des benchmarks nationaux et régionaux.

Aussi, ce rapport est le dernier de l'analyse faite grâce à l'outil Excel, car de son partenariat avec le SEEP Network, l'AP/SFD-BF s'est doté d'un nouvel outil de collecte et de traitement des données financières et social : PROMFI « PROMotion de la MicroFinance par les Indicateurs ». Elle tient à féliciter l'ensemble de ses membres pour leur engagement à plus de transparence du secteur de la microfinance et compte sur leur collaboration pour l'administration du nouvel Outil.

Annexe : Liste et sigle des SFD ayant participé au reporting de 2013

N°	Sigle	Libellé
1	ABF	Association Base Fandima
2	ACEP BURKINA	Agence de Crédit pour l'Entreprise Privé du Burkina
3	ACFIME	Agence Communautaire pour le Financement de la Micro Entreprise
4	APRG	Association d'Appui et de Promotion Rural du Gulmu
5	ASIENA	Association Inter Instituts « Ensemble et AVEC »
6	CBM	Caisse Baïtoul Maal
7	CCR de Loaga	Caisse Communautaire Rurale de Loaga
8	CCR de Nagréongo	Caisse Communautaire Rurale de Nagréongo
9	CCR de Nongfaire	Caisse Communautaire Rurale de Nongfaire
10	CCR de Toulfe	Caisse Communautaire Rurale de Toulfe

N°	Sigle	Libellé
11	CCR de Zincko	Caisse Communautaire Rurale de Zincko
12	CEC	Communauté Epargnes et Crédits
13	CEC/BM	Coopérative d'Epargne et de Crédit de la Boucle du Mouhoun
14	CEC/SI	Caisse d'Epargne et de Crédit du Secteur Informel, caisse du secteur 30
15	CEC Botou	Caisse d'Epargne et de Crédit de Botou
16	CEC de Kantchari	Caisse d'Epargne et de Crédit de Kantchari
17	CODEC- Koudougou	Coopérative Diocésaine d'Epargne et de Crédits de Koudougou
18	CODEC- Ouahigouya	Coopérative Diocésaine d'Epargne et de Crédits de Ouahigouya
19	CODEC-Manga	Coopérative Diocésaine d'Epargne et de Crédits de Manga
20	CODEC-Ouaga	Coopérative Diocésaine d'Epargne et de Crédits de Ouagadougou
21	COOPEC - AFA	Coopérative d'Epargne et Crédit/ Association Femmes de l'Avenir

N°	Sigle	Libellé
22	COOPEC -Galor	Coopérative d'Epargne et de Crédit Galor
23	CVECA Mouhoun	Caisses Villageoises d'Epargne et de Crédit Autogérées de la boucle du Mouhoun
24	CVECA Soum	Caisses Villageoises d'Epargne et de Crédit Autogérées du Soum
25	ECLA	Etre Comme Les Autres
26	FAARF	Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes
27	FCPB	Faitière des Caisses Populaires du Burkina
28	FINACOM	Finance Communautaire
29	FIPROXI-SA	La Finance de Proximité
30	GRAINE SARL	Groupe d'Accompagnement à l'Investissement et à l'Epargne SARL
31	MEC/Song taaba	Mutuelle d'Epargne et de Crédit « SONG TAABA »
32	MEC/Jounlimani	Mutuelle d'Epargne et de Crédit Jounlimani

N°	Sigle	Libellé
33	MEC/Nessa	Mutuelle d'Epargne et de Crédit de la Nessa
34	MECAD/PO	Mutuelle d'Epargne et de Crédit des Eglises des Assemblées de Dieu de la Patte d'Oie
35	MECP LSK	Mutuelle d'Epargne, de Crédit et Prévoyance « Laafi Sira Kwieogo »
36	MECRA	Mutuelle d'Epargne et de Crédit de ASUDEC
37	Micro Credit Fadima	Fondation Fadima Microcrédit
38	Micro Finance plus	Micro finance Plus
39	MICROAID	Institution Evangélique de Microfinance- Appui aux Initiatives de Développement
40	MICROFI-SA	Société Burkinabè de Microfinance
41	MSS-BF	Microfinance Stern Stewart Burkina
42	MUFEDE	Mutualité Femmes et Développement

N°	Sigle	Libellé
43	MUSECA	Mutuelle Solidarité Epargne et Crédit pour l'Autopromotion
44	PAMF/B	Première Agence de Microfinance du Burkina Faso
45	PRODIA-AC	Promotion du Développement Industriel, Artisanal et Agricole
46	SID	Société d'Investissement et de Développement
47	SOFIPE	Société de Financement de la Petite Entreprise
48	UCEC-SAHEL	Union des Caisses d'Epargne et de Crédit du Sahel
49	UMECAP-BF	Union des Mutuelles d'Epargne et de Crédit des Artisans et Producteur du Burkina Faso
50	URC Bam	Union Régionale des Coopératives d'Epargne et de Crédit du Bam
51	URC / NAZINON	Union Régionale des Coopératives d'Epargne et de Crédit du Nazinon
52	URCCOM	Union Régionale des Coopératives d'Epargne et de Crédit du Centre-Ouest et du Mouhoun



01 BP 5386 Ouagadougou 01 Burkina Faso -Tel.: (00226) 25 36 44 83
Fax: (00226) 25 36 44 83 - E-mail: apsfdbf@fasonet.bf
Site web: www.apsfd-burkina.bf